

la  
cgt8 raisons  
de voter CGTEnsemble,  
pour un service public  
de qualité et  
des droits pour toutes  
et tous !Élections professionnelles **Décembre 2026**Des élu-es engagé-es  
à vos côtés !Voter CGT, c'est faire le choix  
d'un syndicat utile, combatif et proche de vous !

9 rue du Château (appt 24) 45200 MONTARGIS

02 38 94 13.64

cgt@loiret.fr

**1** Une présence  
dans toutes les instances  
et tous les services

La CGT est présente dans une grande partie des directions du Conseil Départemental du Loiret et siège dans toutes les instances : CST, CAP, CCP, F3SCT (conditions de travail), conseils de discipline.

**C'est la garantie d'un syndicat qui connaît bien les services et qui a la capacité de défendre les intérêts des agent-es à tous les niveaux.**

Nous avons siégé dans de très nombreuses instances. Nous rencontrons très régulièrement des directeurs-trices pour améliorer le fonctionnement des services ou évoquer des situations individuelles.

**2** Une CGT majoritaire  
au niveau national

La CGT est majoritaire au sein du CSFPT (Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale).

Être allier à une fédération nationale comme la CGT Services Publics, c'est bénéficier de l'expérience d'un réseau de syndicat qui agit au quotidien dans les collectivités de toute la France, de son pouvoir d'action, d'information et de négociation. Nos difficultés et nos revendications sont relayées au plus haut niveau. La CGT, premier syndicat représenté au CSFPT, pèse sur les projets de Lois et de Décrets.

En 2026 la CGT a obtenu que s'applique l'obligation pour les employeurs de financer la prévoyance afin de sécuriser la Protection Sociale Complémentaire ; ou encore le rétablissement, dans le code général de la fonction publique, de la possibilité de négocier localement des accords syndicaux plus favorables que la Loi.

**3** L'égalité professionnelle  
au cœur de nos combats

**La CGT à la pointe de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.**

Elle a su imposer des accords nationaux historiques et leur déclinaison locale, ainsi que des outils de contrôle contraignants afin d'atteindre une véritable égalité.

**4** Contre la précarité  
et pour le statut

La CGT lutte contre la précarité des emplois et défend le statut de fonctionnaire.

Les réformes successives facilitent les recours aux contractuels plutôt qu'aux titulaires, diminuant les droits des personnes concernées et remettant en cause le statut de fonctionnaire (réduction des possibilités de promotion interne et des cotisations à notre caisse de retraite). Notre collectivité a recours à des contrats très courts et précaires.

Le conseil départemental du Loiret défend une politique d'austérité dont les premiers touchés sont les agents eux-mêmes avec près de 150 suppressions de postes pour 2026, mais aussi les personnes accompagnées et le public vulnérable. La CGT votera toujours contre toute suppression de poste et réorganisation de travail délétère pour les agents et refusera toujours un service public en mode dégradé.

**5** Vos droits en carrière  
et en rémunération

En étudiant les situations et en étant force de proposition sur les AGPI (avancements de grade et promotion interne) la CGT gagne des droits nouveaux.

Face à la chute du pouvoir d'achat des fonctionnaires (moins 28,6% depuis l'an 2000) la CGT revendique l'augmentation du point d'indice à 6,50 €, son indexation sur l'inflation et la refonte des grilles indiciaires pour une meilleure évolution. Localement, elle agit sur les primes.

**6** L'égalité des droits  
pour les personnes  
en situation de handicap

L'égalité professionnelle, cela suppose des efforts spécifiques pour ces personnes, en matière d'aménagement de poste, d'accès aux concours et d'évolution de carrière.

La CGT a mobilisé l'article 93 de la Loi dite de transformation de la fonction publique pour obtenir l'accès de collègues à un cadre d'emploi supérieur sans condition de concours.

**7** À vos côtés,  
au quotidien

La CGT est au quotidien à vos côtés et à votre écoute pour vous informer et vous accompagner dans vos démarches et trouver des solutions à vos difficultés.

Question sur la fiche de paie ou sur les différentes formes de congé maladie, difficulté à obtenir ses EPI (équipement de protection), besoin d'évoluer dans sa carrière, désaccord avec sa hiérarchie, retour à l'emploi.

La CGT est intervenue de nombreuses fois auprès de la DRH et du DGS pour régulariser des situations administratives, améliorer des relations de travail, aider à trouver un nouveau poste, ...

**8** S'organiser, se former,  
être acteur-ric

La CGT vous aide à devenir actrice ou acteur de votre vie professionnelle et citoyenne.

La CGT n'est pas une « assurance syndicale » qui vous vend une prestation de service. A chaque fois qu'un problème se pose dans un service ou qu'une revendication émerge, elle met à disposition ses moyens pour que les collègues concerné-es puissent s'exprimer et s'organiser. La CGT vous propose de nombreuses formations pour mieux défendre vos droits.

Trois fois par an une formation d'accueil des nouveaux adhérents permet de faire mieux connaissance, de faire le point sur les droits et devoirs des fonctionnaires et de répondre à vos préoccupations.

Plus forts ensemble,  
avec la CGT !